

SARL 3 KH IMPORT EXPORT

Au CAPITAL de 10 000€

221 Rue La Fayette 75010 PARIS

RCS PARIS 901 132 555

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'an deux mille VINGT SIX ET LE CINQ JUIN à treize heures et 30 minutes

Les associés de la **SARL 3 KH IMPORT EXPORT** se sont réunis au siège social de la société sur la convention faite conformément aux dispositions des statuts :

L'assemblée est présidée par **Monsieur TE Eng Khun** Né le 14/04/1964 à BATTAMBANG CAMBODGE De nationalité FRANCAISE Demeurant 2 Rue du Temple 95 Enghien-Les-Bains

Sont présents

Monsieur TE Eng Khun Né le 14/04/1964 à BATTAMBANG CAMBODGE De nationalité FRANCAISE Demeurant 2 Rue du Temple 95 Enghien-Les-Bains

Monsieur KEO Bun Thoeun Né le 01/01/1960 à SIEMREAP CAMBODGE De nationalité REFUGIE CAMBODGIEN Demeurant 50 Rue du Disque 75013 PARIS

Monsieur YI Chamnan Né le 29/09/1962 à PHNOM PENH CAMBODGE De nationalité FRANCAISE Demeurant 104 Rue Champollion 94400 VITRY SUR SEINE
et

Monsieur MAK Phann Né le 06/03/1967 à BATTAMBANG CAMBODGE De nationalité REFUGIE CAMBODGIEN Demeurant 4 Rue de Berry 94230 CACHAN

Le Président constate que la totalité du capital et des associés est représentée et qu'en conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer

Le Président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**CHANGEMENT DE GERANCE
CESSION DE PART SOCIALES ACTEE
Ch d'ACTIVITE
CH DE DENOMINATION SOCIALE
MIS A JOUR DES STATUTS**

La discussion est ouverte. Diverses observations sont présentées.

Personne ne demandant plus la parole. Le Président met aux voix les résolutions suivantes.

PEMIERE RESOLUTION

Les associés décident de changer de gérant, **Monsieur TE Eng Khun** restera responsable que pour les seuls actes antérieurs à son départ et qui auraient eu des conséquences directes ou indirectes pendant ou après sa gestion., Les associés décident de nommer :

Monsieur MAK Phann
Né le 06/03/1967 à BATTAMBANG CAMBODGE
De nationalité REFUGIE CAMBODGIEN
Demeurant 4 Rue de Berry 94230 CACHAN

En remplacement de **Monsieur TE Eng Khun** démissionnaire de ses fonctions de gérant à partir du 05 juin 2026 prévues à l'article 20 des statuts, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement

TEK

KB

YC

MP

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés établissent une cession de parts sociales en date du 05 juin 2026

Ont préalablement à la cession de parts, objets des présentes, exposé ce qui suit :

Monsieur TE Eng Khun est titulaire de 200 parts sociales de 20€ la part

Monsieur KEO Bun Thoeun est titulaire de 125 parts sociales de 20€ la part

Monsieur YI Chamnan est titulaire de 175 parts sociales de 20€ la part

-Composant le Capital Social de 10000 € pour 500 parts sociales de 20€ chacune, cessions acquises lors d'une cession de parts sociales acquises lors de la création de la société

Ceci étant exposé, il est passé à la cession de parts, objet des présentes.

CESSION DE PARTS

Monsieur TE Eng Khun Cède et transporte, par les présentes, sous les garanties habituelles de fait et de droit 200 parts sociales à Monsieur **MAK Phann**

Monsieur KEO Bun Thoeun Cède et transporte, par les présentes, sous les garanties habituelles de fait et de droit 50 parts sociales à Monsieur **MAK Phann**

Monsieur KEO Bun Thoeun Cède et transporte, par les présentes, sous les garanties habituelles de fait et de droit 75 parts sociales à Monsieur **YI Chamnan**

Nouvelle répartition des parts

Monsieur **MAK Phann** sera titulaire de 250 parts sociales

Monsieur **YI Chamnan** sera titulaire de 250 parts sociales

TROISIEME RESOLUTION

Les associés ont décidé de changer l'activité de la société en

Rénovation bâtiment, nettoyage industriel ,nettoyage de véhicule , polissage , import -export de tous produits non règlementés

QUATRIEME RESOLUTION

Les associés ont décidé de changer la dénomination sociale en 3KH RENOVATION

CINQUIEME RESOLUTION

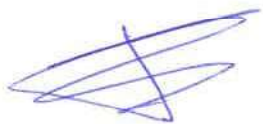
Les associés mettent à jour les statuts au 05 juin 2026

Toutes les résolutions sont adoptées à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quinze heures et 15 minutes

Le Gérant **DEMISSIONNAIRE**

Monsieur **TE Eng Khun**



Associé partant

Monsieur **KEO Bun Thoeun**



NOUVEAU GERANT

Monsieur **MAK Phann**



Associé restant

Monsieur **YI Chamnan**

